



Paris, le 11 septembre 2023

Lancement de la 6^{ème} édition du Prix « Jeunes chercheurs en finance verte »

La Banque de France soutient la recherche dans le secteur de la finance verte avec le prix « Jeunes chercheurs en finance verte ». Lancé en 2018, ce prix offre chaque année à de jeunes chercheurs un financement à hauteur de 3 000 euros. Pour son édition 2023, la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 20 octobre. Un ou plusieurs lauréats seront récompensés.

Conditions de candidature :

- Mener des projets de recherche en finance verte ;
- Être titulaire d'une thèse et âgé de moins de 40 ans idéalement, ou être étudiant(e) inscrit en thèse et n'ayant pas encore soutenu sa thèse (dès lors que la date de la soutenance est fixée) ;
- Être affilié à une université et/ou une institution académique française(s).

Comment candidater ?

Les candidats doivent remplir un [formulaire en ligne](#).

Le dossier de candidature comprend les documents suivants (en anglais et au format PDF) :

- Un curriculum vitae ;
- Une sélection d'articles déjà publiés ou sous revue ;
- Une lettre exposant les motivations de la candidature.

Le dossier doit être envoyé à CentreChangementClimatique@banque-france.fr.

Calendrier :

- La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 20 octobre 2023.
- Le(s) lauréat(s) sera/seront informé(s) autour de la mi-novembre.
- Le Prix sera remis lors d'une conférence académique organisée par la Banque de France dans la première moitié du mois de décembre 2023.

Contact Presse :

Service de presse de la Banque de France
presse@banque-france.fr - Tel : 01 42 92 39 00

Chaque prix comprend :

- Un financement d'un montant de 3 000 euros.

Comité de sélection :

Le comité de sélection du Prix est composé de professeurs de renom impliqués depuis de nombreuses années sur ces sujets, exerçant en France et à l'étranger.

Pourquoi la Banque de France a-t-elle voulu créer ce Prix ?

La transition vers une économie zéro émission nette de carbone, compatible avec l'objectif d'un réchauffement planétaire « nettement en dessous de 2°C » tel qu'indiqué dans l'Accord de Paris, et la promotion d'une croissance durable et respectueuse de l'environnement figurent parmi les principaux défis de notre temps.

Si la responsabilité première en matière de politique climatique revient aux gouvernements (engagement vers la neutralité carbone, politiques sectorielles, fiscalité, etc.), l'action climatique de tous les acteurs publics et privés est nécessaire. Ainsi, les banques centrales et les superviseurs doivent agir au titre de leur mandat, en particulier, en matière de stabilité financière et de stabilité des prix.

Ces autorités peuvent également encourager le développement de la finance durable à travers des actions en matière d'investissement responsable et de recherche, c'est pourquoi la Banque de France a souhaité créer le prix Jeunes chercheurs.

Retrouvez la liste des lauréats des précédentes éditions sur le site de la Banque de France, ainsi que l'ensemble des informations sur ce Prix [ici](#).

Protection des données personnelles

La Banque de France se conforme aux dispositions légales et réglementaires relatives à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016).

A propos de la Banque de France

Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site Internet www.banque-france.fr

Suivez nous    

Contact Presse :

Service de presse de la Banque de France

presse@banque-france.fr - Tel : 01 42 92 39 00